

Engagement solidaire : et si vous parrainiez des enfants ?

L'initiative

Grâce au parrainage d'enfants, Vern Tiers-monde apporte une réponse efficace aux besoins des populations locales. La volonté première de l'association est de permettre aux populations défavorisées de prendre progressivement en main leur avenir pour parvenir à l'autosuffisance, aussi bien alimentaire qu'économique et sociale.

S'inscrivant dans la durée, le parrainage d'enfant est un engagement solidaire qui permet l'accompagnement d'un enfant tout au long de sa scolarité, de sa réinsertion, de sa formation ou, plus simplement, de son apprentissage de la vie. Grâce au parrainage, l'enfant bénéficie d'une éducation solide, d'un enseignement adapté et d'une alimentation équilibrée.

Par le biais de son filleul, le parrain solidaire contribue au fonctionnement et au développement de la structure qui l'accueille (école, orphelinat, foyer, centre de formation...), permettant à l'ensemble des enfants d'accéder à la même qualité d'enseignement et de soins, sans différence entre ceux qui sont parrainés et ceux qui ne le sont pas.



Un groupe de Vernoises qui fait partie des ateliers d'Aïna se réunit chaque jeudi chez Elisabeth Viot, pour la réalisation d'objets destinés à trouver de l'argent pour aider les enfants. Debout Denis Aubrée, le président.

Tout l'argent est envoyé dans ces différents pays. Les factures et les comptes sont vérifiés, les frais de fonctionnement sont réduits et couverts par les cotisations et subventions. Tous les membres de l'association sont bénévoles. Chaque année, quelques personnes vont sur place pour se rendre compte de l'avancée des actions. Les billets d'avion, frais d'hébergement et frais de transport sur place, sont à la charge des bénévoles. Les dons et parrainages consentis à Vern Tiers-monde donnent lieu à la délivrance d'un reçu

fiscal déductible de la déclaration d'impôt pour bénéficier de la réduction. 66 % des dons sont déductibles des impôts.

Le parrainage d'un enfant s'élève à 10 € par mois, ou un don de 40 € qui correspond à une journée de repas pour 200 enfants, ou encore 25 € l'année pour la scolarisation d'un enfant au Cameroun.

Vern Tiers-monde, le Peillac 35 770 Vern-sur-Seiche ; par mail vern.tiers.monde@free.fr, par téléphone 06 10 89 95 58.